



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris

01 42 34 94 00 01 43 26 87 23

DEC140639DR02

Décision portant nomination de Mme Aude Michel aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8234 intitulée Physicochimie des Electrolytes et Nanosystèmes Interfaciaux

LE DIRECTEUR.

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS :

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20/12/2013 portant création de l'unité mixte n°8234 intitulée Physicochimie des Electrolytes et Nanosystèmes Interfaciaux et nommant M. Pierre Levitz en qualité de directeur ;

Vu l'avis de l'assemblée générale en date du 31/01/2014 ;

Considérant que Mme Aude Michel a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Pierre et Marie Curie du 10 octobre au 16 novembre 2006 (37,5 heures).

DECIDE:

Article 1er : Mme Aude Michel, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8234 intitulée Physicochimie des Electrolytes et Nanosystèmes Interfaciaux à compter du 01/01/2014.

Mme Aude Michel exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Aude Michel est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 18/02/2014

Pierre Levitz

Le directeur de l'unité
Monsieur Pierr PHENIX-U

NIX UR 8234 PMC / CNRS
Paris VI (batturent F/sud - 5ième étage)
place Junieu - 75252 PARIS cedex 5
de : 11 24 27 32 28

pierre.levitz@upmc.fr

Visa de la déléguée régionale du CNRS Christine d'Argouges

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie Jean Chambaz

2